

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N° 165

Travaux de rétablissement de la RD165, de
l'ouvrage hydraulique et du libre écoulement du
ruisseau de la ville Oger

Commune de **BULEON**

Septembre 2024

Objet de l'opération

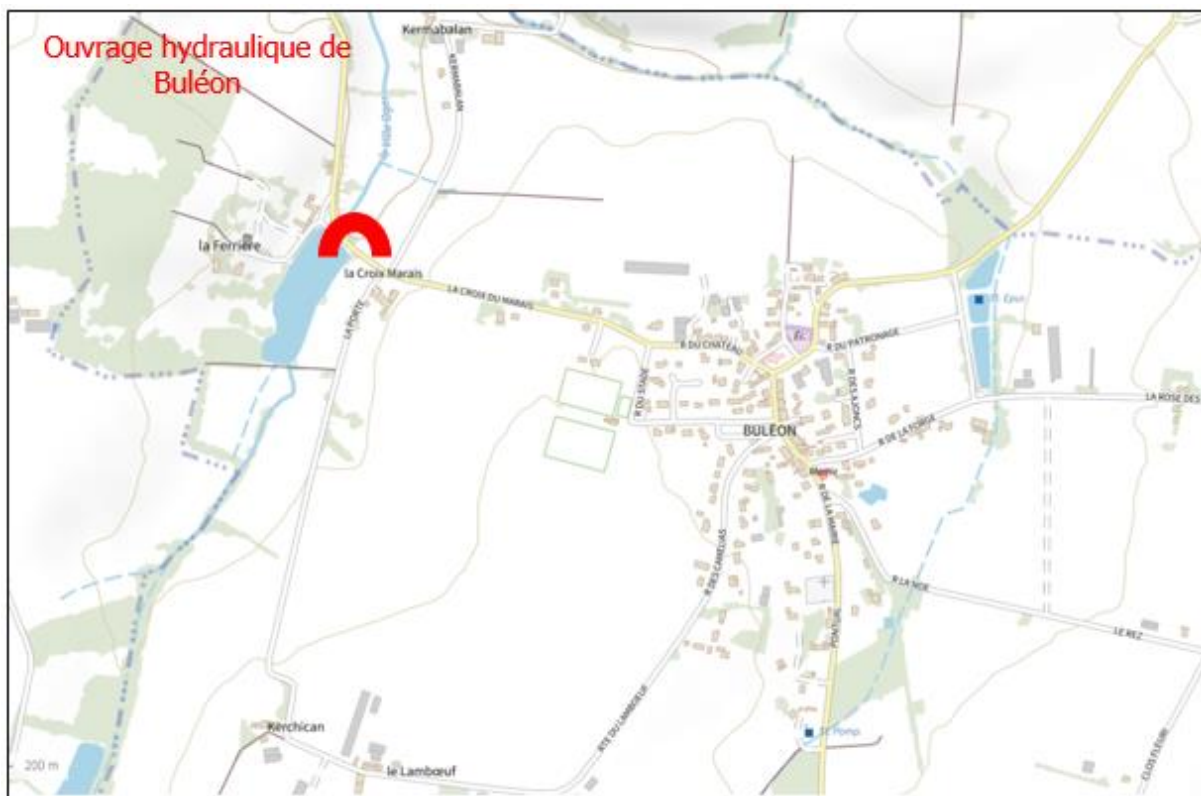
Le Département va engager des travaux de rétablissement de l'ouvrage hydraulique et de ses équipements pour rétablir la route départementale en tenant compte des arrêtés de M. le Préfet.

Les travaux du Département du Morbihan portent sur :

- la démolition de l'ouvrage maçonné existant,
- Mise en œuvre d'un pont cadre,
- Constitution de la structure de chaussée et réfection de la chaussée,
- Mise en œuvre de dispositifs de retenues routiers métal, sur ouvrage et ses abords,
- Rechargement du cours d'eau de la Ville Oger en son aval.

Plans de situation





Désignation des intervenants

- Maîtrise d'ouvrage :** Département du Morbihan
Maîtrise d'œuvre : Direction des Routes et de l'aménagement
(Représentant Maîtrise d'œuvre chantier– SGTNOA - POA)
Entreprise : Entreprise COLAS pour les travaux du pont cadre,
Entreprise PIGEON pour les travaux d'enrobés,
Entreprise AGILIS pour les travaux de dispositifs de sécurité.
Montant global de l'opération : 400 000 € TTC

Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Le barrage de La Ferrière sur la commune de Buléon supporte la voirie départementale RD 165 qui relie les communes de BULÉON à RADENAC, et permet le franchissement du ruisseau de la Ville Oger.

Ce pont doit faire l'objet d'importants travaux, il a été constaté des défauts structurels sur cet ouvrage, menaçant sa stabilité. La circulation a dû être coupée. L'ouvrage va donc être remplacé par un pont cadre.

Ces travaux interviennent dans le cadre d'un arrêté préfectoral de déclaration d'intérêt général et d'urgence en date du 28 mai 2024 et d'un arrêté d'autorisation d'occupation temporaire de terrains privés en date du 03 juin 2024. Ces travaux permettront la mise en place de nouveaux équipements de sécurité sur l'ouvrage et ses abords avec de nouveaux dispositifs de retenue routiers ainsi que la restauration de la zone humide amont et du cours d'eau à l'aval de l'ouvrage.

Organisation des travaux de réparation de l'ouvrage

Le chantier va débuter en septembre 2024; la durée prévisionnelle du chantier est de 3.5 mois. Les travaux devraient débuter vers le 16/09/24 avec les premiers terrassements. L'installation et la préparation du chantier sur le terrain doit s'effectuer vers le 12/09/24.

Les conditions d'exploitation pendant la durée des travaux sont les suivantes :

- Phase 1 : Installation de chantier et démarrage des travaux démolition de l'ouvrage existant.
- Phase 2 : Travaux de terrassement et construction du pont cadre,
- Phase 3 : Travaux de remblaiement et de constitution de la chaussée,
- Phase 4 : Mise en place des dispositifs de retenues de type barrières de sécurités métal de la signalisation horizontale et verticale,
- Phase 5 : Rechargement du cours d'eau en son aval.

Travaux réalisés en dehors du flux de circulation des Véhicules légers (VL) et Poids Lourds (PL)
ATTENTION : ces travaux seront réalisés sous coupure complète (=route déjà barrée) de la RD165 à la circulation VL/PL, avec conservation des déviations routières en place.

L'ensemble des études de conception, la maîtrise d'œuvre et la gestion de l'exploitation du chantier sont assurés par les services techniques départementaux (DRA-SGTNOA-POA et DRA ATD SO).



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilants et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11 – email : sarah.leborgne@morbihan.fr

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.